

Plan de relance pour la réussite éducative

La Fédération des établissements d'enseignement privés s'inquiète des délais pour recevoir les balises sanitaires pour la rentrée 2021

Montréal, 6 mai 2021 – La Fédération accueille avec satisfaction le Plan de relance éducative présentée par le ministre de l'Éducation ce matin. La Fédération est en accord avec les orientations et les principes de ce plan et assure son entière collaboration au ministre et au ministère pour amener à la réussite tous les élèves qui lui sont confiés.

La Fédération tient toutefois à rappeler que le tutorat est une approche qui a une portée limitée. Cela peut aider les élèves à court terme, mais il faudrait davantage miser sur le personnel de l'école pour bien soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés, en veillant à avoir davantage de ressources sur le terrain. Les écoles privées, qui accueillent près de 20 % d'élèves ayant des défis particuliers au secondaire, considèrent que la meilleure façon d'accompagner ces élèves est de compter sur du personnel enseignant disponible quelques heures par semaine pour offrir des périodes de récupération en petits groupes et d'offrir du soutien par des ressources spécialisées. Pour respecter le principe de flexibilité, les écoles devraient être en mesure de déterminer l'utilisation des montants alloués au tutorat et à l'ajout de ressources sur le terrain, selon les besoins de leurs élèves.

« L'accompagnement des élèves par du personnel de l'école favorise la continuité et la collaboration pour la réussite de l'élève, explique David Bowles, président de la Fédération. Selon nous, la meilleure utilisation de tout budget additionnel est d'ajouter des ressources pour mieux soutenir le personnel enseignant (orthopédagogues, TES, psychoéducateurs, enseignants libérés pour soutenir des élèves en difficulté). »

La Fédération tient aussi à faire part de son inquiétude quant aux délais prévus pour la diffusion des balises sanitaires pour la rentrée 2021. La préparation des groupes et des horaires se fait généralement au printemps en prévision de l'année scolaire suivante.

« Dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre en éducation, il est essentiel pour les écoles de pouvoir planifier la rentrée quelques mois à l'avance, afin d'être fin prêt lorsque les élèves retournent à l'école, » indique M. Bowles

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 140 écoles secondaires, 112 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par plus de 122 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils et des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites : ecolespriveesquebec.ca et <https://www.feep.qc.ca/>

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. : 514 381-8891, poste 238

Cell. : 514 216-5847

beauvaisg@feep.qc.ca